

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 132

présenté par
Mme Abeille

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 16, supprimer les mots :

« cette ou de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.